

Médias : les priorités du gouvernement

Ces priorités, évoquées hier par Abdelkader Messahel lors d'une journée d'étude dédiée à la liberté de la presse, permettront, selon lui, de parachever le cadre juridique et réglementaire de l'exercice de la profession.

La liberté de la presse est nécessaire, non seulement pour la démocratie, mais également pour le développement et la gouvernance.

Ce constat confirmé par l'ONU, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, a été réaffirmé, hier, à l'École nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP) de Ben Aknoun, à Alger. Présent à l'ouverture des travaux de la journée d'étude, dédiée à "la liberté de la presse au service du développement" et organisée conjointement par l'ENSSP et la Radio nationale, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a déclaré que la presse algérienne a un rôle important à jouer dans "le développement de la conscience sociale" et peut constituer "une force d'alerte" pour alerter sur certains dysfonctionnements ou enjeux.

Faisant écho au message du président de la République, à l'occasion de cette journée, le ministre a cependant insisté sur "le développement" de la presse nationale, un passage obligé pour lui permettre de mener sa mission de sensibilisation du citoyen et de contribuer au développement du pays.

Dans ce cadre, il a été question des "priorités" au parachèvement du processus d'"encadrement juridique de la profession". Ainsi, en plus de l'adoption de la loi organique sur l'information et de la loi sur l'audiovisuel, le département de Messahel compte boucler le dossier de l'encadrement juridique à la fin de l'année en cours, au plus tard en 2015.

Il faut entendre par là la délivrance de la carte professionnelle et la promulgation de la loi sur la publicité, ainsi que celle sur le sondage. D'après le ministre, la carte du journaliste est destinée à "accompagner la corporation pour qu'elle puisse s'organiser" et devenir "un partenaire fort", mais aussi à faire le ménage dans les rangs des journalistes.

Quant à la loi sur la publicité, elle devra "encadrer le monde de la publicité" et surtout composer avec les règles économiques et commerciales.

Pour M. Messahel, il s'agit là d'un outil qui veillera sur "la diversité d'opinion" et qui, par le contenu "des nouvelles règles" sur la publicité, que nous ignorons encore, "ne fasse pas l'objet de préférence d'un groupe au détriment d'un autre". "Nous ferons en sorte qu'il y ait plus de transparence dans ce domaine et de préserver la diversité des opinions, par le soutien de l'État", a précisé le ministre. L'autre volet prioritaire est "la formation" qui, dira-t-il, va bénéficier d'un "fonds de l'État" et qui permettra notamment la mise à niveau de la profession et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. "L'État mettra tous les moyens pour atteindre ces objectifs", a souligné le ministre, tout en assurant de la poursuite de "la concertation et la consultation" avec les premiers concernés. Pour ce qui est des autres éléments de la "stratégie" de son secteur, ils concernent "le plan de travail et de partenariat" avec des chaînes TV et des radios étrangères et "le renforcement des capacités du service public" dans le domaine audiovisuel.

L'Algérie, à l'instar des autres pays membres des Nations unies, doit se conformer aux décisions et à la philosophie véhiculée par l'organisation mondiale, en matière de liberté des médias.

Comment sera l'architecture finale d'encadrement de la presse nationale et des autres médias ? Nous serons mieux édifiés sur les intentions du gouvernement à la fin de l'année ou au cours de l'année 2015. Hier, à l'ENSSP, des universitaires ont relevé "la complexité" du concept de liberté de la presse. Ils ont également prévenu contre les tentations de certains gouvernants à "restreindre" les libertés fondamentales des

gouvernés, dont la liberté des médias. Non sans attirer l'attention sur la réalité de l'environnement et les "pressions" des grandes puissances occidentales, à leur tête les États-Unis, ainsi que le FMI et la Banque mondiale, sur les pays en développement.

Si la corrélation entre la liberté de la presse et les dimensions du développement et de la gouvernance est prouvée, et si "la fonction de contrôle" des médias est capitale, le risque d'utiliser abusivement l'argumentaire sécuritaire, pour réduire la liberté d'information, n'est pas exclu.

H. A